



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E112298

VALABLE JUSQU'AU 20/07/2023

ÉDITÉ LE 30/12/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/09/2011

Forme juridique : SARLU

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY

Siret : 534 518 907 00033

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 46501800J

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000010794445504

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000010794445504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2021

Raison sociale : RENO PRO

11 RUE DE VAUJOURS
93470 COUBRON

Téléphone : 01 71 84 80 59

Portable : 06 71 06 65 19

Site Internet : www.reno-pro.fr

E-mail : prorenopro510@gmail.com

Responsabilité légale :

BEJAoui ZOHRA GÉRANT / BEJAoui ZOHRA GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	23/03/2021
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	23/03/2021
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	29/11/2022
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	30/11/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	29/11/2022
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	29/11/2022
o Fenêtres de toit	23/03/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	23/03/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	23/03/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	23/03/2021
o Isolation des combles perdus	23/03/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE COLOMBES
IMMEUBLE LE DEBUSSY
30, RUE GABRIEL PERI
92707 COLOMBES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.